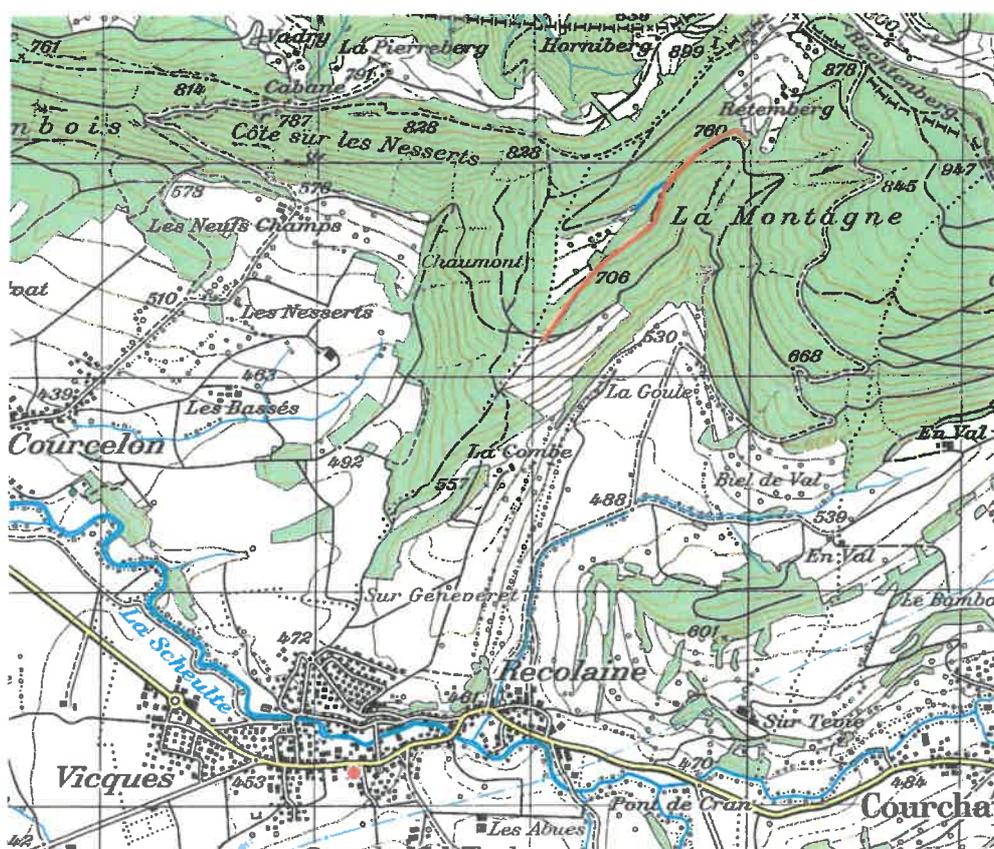


Conseil général du 15 mai 2018

Rapport du Conseil communal

Discuter et voter un crédit de Fr. 75'000.-, sous déduction des subventions cantonales et fédérales, destiné à la réfection du chemin des Vions

La réfection du chemin des Vions consiste en la réalisation d'une desserte forestière au lieu-dit « Pré Derrière Montagne » à Vicques. La surface desservie par ce chemin est de 70 ha. L'exploitation de 450 m³ de bois par année est envisagée. Le projet prévoit plus spécifiquement de réfectionner l'ancien chemin sur 1350 m² en l'élargissant pour répondre aux normes actuelles. Il permettra d'optimiser l'exploitation forestière au câble grue. Le nouveau chemin permettra également de desservir les pâturages du Pré Derrière et du Retemberg.



Devis

Le projet global est devisé à Fr. 75'000.- et se détaille comme suit :

Construction du chemin	1350 m à	42.-	56'700.-
Amélioration pistes	300 m à	5.-	1'500.-
Concept desserte			5'000.-
Divers et imprévus			5'820.-
Projet et direction des travaux			5'820.-
Total			74'840.-

L'ouvrage pourra bénéficier d'une subvention cantonale et fédérale. Le taux de subvention est de 56 % des coûts, soit 42'000.-. Le solde sera financé par un prélèvement sur les fonds bourgeois.

Préavis des autorités bourgeoises

L'Assemblée bourgeoise du 27 novembre 2017 a émis un préavis favorable à la réalisation de ce projet.

Préavis du Conseil communal

Le Conseil communal donne un préavis favorable à la réalisation de ce projet qui a fait l'objet d'une révision du devis après le refus du Conseil général le 12 décembre 2017.

Procéder à la nomination d'un membre à la Commission d'école du Haut Val Terbi

Lors de sa séance du 30 janvier 2018, le Conseil général a procédé à la nomination de deux membres à la commission d'école primaire du Haut Val Terbi.

Afin de compléter la représentation de la Commune à cette commission, dans d'attente de la révision des statuts de ce cercle scolaire, la nomination d'un 3^e membre est requise.

La candidature de Madame Michelle Lachat de Corban est proposée.

Préavis du Conseil communal

Le Conseil communal donne un préavis favorable à la nomination de Mme Michelle Lachat en qualité de membre de la commission d'école du Haut Val Terbi

Vicques, le 26 avril 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL



Michel Brahier
Président



Catherine Comte
Secrétaire